

**Comité Régional des Services de  
Transport**

---

**COREST**

**SUD MOSELLAN SAVERNE PLAINE  
ET PLATEAU**

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS**

**Réunion du 19 octobre 2023 à 18h  
Maison des services du Pays de Saverne — SAVERNE**

*Le présent relevé de conclusions ne reprend pas l'intégralité des débats mais en présente une synthèse. Certains éléments de réponse ont été ajoutés post-réunion.*

*Le présent relevé de conclusions ainsi que le document de présentation projeté lors du COREST Sud Mosellan Saverne Plaine et Plateau sont accessibles en ligne sur le site Internet de la Région Grand Est : <http://www.grandest.fr/comites-regionaux-services-de-transport-corest/>*

*La liste des participants au COREST est en annexe du présent relevé.*

Monsieur Jérôme END, Conseiller Régional et Président du COREST Sud Mosellan Saverne Plaine et Plateau, souhaite la bienvenue aux participants, remercie Monsieur Dominique MULLER, Président de la Communauté de Communes du Pays de Saverne d'accueillir la réunion, et salue les élus présents, les représentants d'associations et tous les participants.

M. END poursuit en présentant et remerciant les intervenants (SNCF Voyageurs, SNCF Réseau, SNCF Gares et Connexions, Services de la Région).

Madame Huguette ZELLER, Vice-Présidente de la Région Grand Est, se joint aux remerciements exprimés par M. END et remercie également les membres des Groupes de Travail qui permettent de travailler avec les services de la Région et de SNCF sur des problématiques spécifiques.

## **Propos introductifs**

M. END rappelle que le dernier COREST Sud Mosellan Saverne Plaine et Plateau s'est tenu le 13 octobre 2022 à Sarrebourg. Il présente l'ordre du jour et précise que des temps de questions-réponses sont prévus afin que chacun puisse s'exprimer.

## **1. Actualités de la Région Grand Est**

Présentation par Mme Emilie GRAVIER, Directrice du Transport Ferroviaire de Voyageurs.

**Bassins de mobilités** : Ainsi que le demandait la Loi d'Orientation des Mobilités votée fin 2019, la Région Grand Est a défini, en concertation avec les EPCI du territoire, des périmètres de bassins de mobilités. Ces périmètres, au nombre de 11, ont été adoptés en octobre 2022. La Région a commencé à réunir de nouvelles instances à cette échelle, appelés comités de bassins. Ils ont vocation à devenir les instances de référence pour échanger sur les mobilités, tous modes confondus, qu'elles soient de compétence régionale ou locales. Chaque comité aura pour objectif de définir ses priorités et ses ambitions en termes de mobilités et de complémentarité d'offres. Ces éléments aboutiront à la signature d'un contrat opérationnel de mobilité qui traitera également de la mobilité solidaire.

Le périmètre du présent COREST s'intègre dans plusieurs Bassins de mobilités : Nord Alsace, Moselle Est — Sarre, Metz Longwy Thionville et Sud Meurthe-et-Moselle.

**Chiffres clés TER Fluo Grand Est en 2022** (gares, trains...) dont 1800 trains par jour et 185 000 voyages par jour du lundi au vendredi.

**Le budget** : 1,2 milliard d'euros, 1<sup>er</sup> poste de dépense régional, + de 30% du budget régional :

- Investissements conséquents en matière de matériel roulant ferroviaire ;

- Interventions volontaristes au-delà du strict champ de compétences, dont notamment en matière de projets de modernisation des gares et des infrastructures ferroviaires.

**La gamme tarifaire** : un bilan positif, après les évolutions de 2022 :

- Doublement du nombre de porteurs de cartes FLUO
- Un jeune sur 3 en Grand Est détenteur d'une carte de réduction

En 2023, la Région a mis en place un bouclier tarifaire pour limiter l'impact de l'inflation et de la hausse des charges sur le prix des billets (abonnés et occasionnels) et un Pass Jeune valable durant la période estivale (juillet/août).

**Recontact Client** : Mme Natacha FEISTHAUER, Responsable Satisfaction Clients lignes Nord Alsace à SNCF Voyageurs présente le dispositif proposé aux usagers en cas de suppression totale ou partielle d'un train. Il concerne :

- Les clients occasionnels ayant acheté un billet pour un train désigné et ayant laissé leurs coordonnées,
- Les abonnés après création et activation d'un compte SNCF sur le site TER Grand Est.

Ce dispositif est opérationnel depuis mars 2023 sur l'ensemble des lignes TER Grand Est pour les occasionnels et depuis février 2023 pour les abonnés de la ligne Nancy - Metz - Thionville - Luxembourg. Il devrait être généralisé aux abonnés de l'ensemble des lignes TER en novembre 2023.

## **2. Vie des lignes régionales :**

### **Lignes ferroviaires:**

- Strasbourg - Saverne - Sarrebourg
- Strasbourg - Réding - Metz
- Metz - Sarrebourg
- Strasbourg - Sarrebourg - Nancy
- Strasbourg - Sarreguemines - Sarrebruck

### **Lignes routières:**

- Frohmuhl - Saverne
- Haguenau - Obermodern - Saverne
- Ingwiller - Lichtenberg
- Mommenheim - Ettendorf - Buswiller
- Sarreguemines - Sarre-Union - Sarrebourg
- Sarralbe - Sarre-Union - Diemeringen
- Morhange - Rémillly
- Morhange - Sarrebourg
- Sarrebourg - Igney Avricourt

SNCF Voyageurs présente la régularité, les causes de retard et de suppressions pour l'année 2022 et le 1<sup>er</sup> semestre 2023, ainsi que la typologie de trafic et l'évolution du trafic, en soulignant les faits marquants et temps forts pour les différentes lignes ferroviaires du COREST.

Pour la ligne Strasbourg-Sarreguemines, M. Olivier DAVID (Directeur des lignes TER Portes d'Allemagne) présente deux focus sur les évolutions des suppressions par semaine en 2023 et de la régularité des trains de pointe. Ces éléments mettent en avant des améliorations dans la production du service de la ligne depuis la rentrée de septembre, grâce à des interventions en conception permettant de traiter des problèmes de fonds.

Il a été rappelé la tenue de réunions du Groupe de Travail Sarreguemines - Strasbourg entre novembre 2022 et août 2023. Ces réunions ont notamment permis la préparation du traitement des conséquences des travaux de l'été 2023. Il a été souligné à ce sujet, des débuts difficiles dus au manque de ressources de l'autocariste titulaire du marché, suivis d'une rapide

amélioration grâce à l'intervention ferme de SNCF. SNCF a par ailleurs enregistré le retour non satisfaisant des correspondances à Saverne, dont il sera tenu compte lors de prochaines périodes de travaux.

#### **Questions/remarques des participants et réponses :**

##### **▪ Régularité sur la ligne Strasbourg - Sarreguemines :**

Mme DETTWILLER (usagère) demande des explications sur l'ouverture du poste de Wingen-sur-Moder.

M. DAVID précise que la ligne Sarreguemines-Strasbourg dispose d'un cantonnement long entre Obermodern et Diemeringen qui oblige à laisser 30 minutes entre les trains et que l'ouverture du poste de Wingen-sur-Moder, situé au milieu du canton, permet d'engager un train au bout d'un 1/4h et donc limiter les retards en cascade. Il explique que cette ouverture de poste est prévue du 16 octobre au 30 novembre durant la période automnale de mauvaise adhérence (liée notamment au phénomène de feuilles mortes).

M. MARY (ADRESS) rappelle que l'association ADRESS a fait des propositions pour améliorer le cantonnement entre Obermodern et Diemeringen et que seule une réponse partielle a été apportée par SNCF Réseau en évoquant les difficultés de mobiliser un agent pour le poste de Wingen-sur-Moder.

M. LANG (EIC Alsace) fait remarquer que l'expérimentation à Wingen-sur-Moder porte uniquement sur le matin et que l'heure de pointe du soir reste problématique. Il témoigne également des difficultés à recruter pour disposer d'agents dans les postes.

Mme KRAEMER (SNCF Réseau) indique, par rapport au sujet de cantonnement (c'est-à-dire l'espacement nécessaire entre deux trains qui permet d'assurer la sécurité des voyageurs et éviter tout accident) que le passage d'un système de signalisation de type BAPR (block automatique à permissivité restreinte) à BAL (block automatique lumineux), qui permettrait d'injecter plus de trains à la suite par des cantons plus courts et plus nombreux, est très onéreux et impactant en termes de travaux. SNCF Réseau rappelle que des travaux ont été réalisés cet été pour régénérer la voie ferrée entre Sarreguemines et Mommenheim. Depuis la rentrée, des ralentissements ont été mis en place ponctuellement pour traiter d'autres événements qui ont fragilisé les voies, comme la présence de galeries de blaireaux ou encore de zones boueuses.

Par ailleurs, SNCF Réseau précise que le maintien en permanence d'un agent à Wingen-sur-Moder n'est pas prévu en raison d'un manque de ressources humaines au sein de l'entreprise.

M. END indique que la Région poussera pour maintenir un agent au poste de Wingen-sur-Moder si le dispositif montre son efficacité.

Mme DETTWILLER déplore des taux de régularité faibles sur la ligne Strasbourg - Sarreguemines (< 90%) par rapport aux autres lignes et souligne que cette mauvaise régularité est stressante pour les usagers.

M. DAVID précise que la ligne Strasbourg - Sarreguemines n'est pas moins considérée que les autres lignes, bien au contraire. La ligne a connu d'importantes difficultés en 2022 et en début 2023 mais la situation se rétablit. Depuis la rentrée, peu de suppressions sont recensées et le plan de transport est à 100% alors que TER est en difficultés ailleurs, notamment en termes de disponibilité du parc de matériel roulant qui est impactée par un élargissement des créneaux de maintenance entraînant des mises sur route (ex. Wissembourg). Concernant la régularité, M. DAVID fait remarquer que la ligne est longue, en partie non électrifiée, en zone forestière (chutes d'arbre, gibiers, feuilles, ...), ancienne avec des travaux de maintenance et utilisée à

100% de sa capacité en heure de pointe. Aussi SNCF Voyageurs rappelle que la cible est d'obtenir de façon pérenne 90% de régularité. Aller au-delà paraît, à date, illusoire.

M. ESCHLIMANN (ADRESS) interroge la Région sur l'objectif conventionnel de régularité en soulignant qu'un taux de 90% n'est pas satisfaisant.

Les services de la Région précisent que l'objectif de régularité conventionné est un objectif global pour l'ensemble de l'offre TER Fluo. Il est établi à 95,2%, sous peine de pénalités, qui sont bien appliquées.

▪ **Information voyageurs :**

Mme DENTZ (usagère, Conseillère municipale de Diemeringen) déplore le manque d'informations fiables et anticipées en cas de retard de la part de SNCF dès lors que le train précédent a pris du retard. En effet, le TER le plus en retard est celui arrivant à 8h30 à Strasbourg (n° 830921), or au regard de l'enchaînement, on sait déjà que si le 1<sup>er</sup> TER Strasbourg – Sarreguemines (n° 830912) circule en retard, le TER Fluo n°830921 le sera également.

Mme MULLER (usagère) indique également que les trains sont effacés des afficheurs deux minutes avant le départ. Lorsque les trains ont du retard, c'est très rare qu'ils soient remis sur l'afficheur. Quand on arrive pour le prochain, le train d'avant aurait pu être pris, quand bien même SNCF Voyageurs indique que cela permet aux usagers de ne pas courir en gare et sur les quais.

SNCF Voyageurs indique que cette situation arrive parfois et que ce n'est pas normal. Malgré tout, il reste difficile de prédire en amont le retard d'un train qui peut gagner quelques minutes lors de son trajet. L'information voyageurs se fait donc en direct et demande à SNCF Voyageurs une réactivité qui fait parfois défaut.

▪ **Sur-occupation des trains :**

M. DORSCHNER (Maire de Wingen-sur-Moder) rapporte le témoignage d'usagers concernant des problèmes de sur-occupation de trains sur la ligne Strasbourg - Sarreguemines.

Mme DENTZ et d'autres usagers confirment le problème marqué le dimanche soir, lundi matin et vendredi soir en raison de la présence importante d'étudiants sur la ligne.

SNCF Voyageurs indique que depuis la rentrée, le respect des compositions des trois premiers trains pour Strasbourg est respectivement de 90%, 94% et 87%. La réduction de composition arrive notamment lorsqu'il manque une rame neutralisée par la préparation ou la maintenance. Des progrès sont à faire sur ce sujet.

M. END demande à SNCF Voyageurs la mise en place d'un indicateur de suivi du respect des compositions à présenter lors des prochains COREST, sur le modèle des éléments présentés en groupes de travail.

Mme MULLER évoque également la présence en nombre de vélos et de trottinettes dans les trains alors que les aménagements intérieurs des trains ne sont pas adaptés.

La Région a prévu d'augmenter le nombre de places pour les vélos dans les Régiolis Transfrontaliers. Néanmoins cela reste problématique quand il y a un nombre trop important de vélos.

M. END indique qu'il est nécessaire de réfléchir à des solutions alternatives, notamment le déploiement d'abris vélo sécurisés et la mise en place de vélos en libre-service devant les gares. Sur ce sujet, cinquante gares sont d'ores et déjà fléchées sur l'ensemble de la Région mais ce

déploiement dans les 385 gares et points d'arrêt de la Région Grand Est prendra plusieurs années.

▪ **Adaptation de l'offre :**

Mme DENTZ fait remonter la demande de parents d'élèves du lycée de Sarreguemines d'avoir un arrêt à Voellerdingen (4 élèves concernés) sur les cars TER Diemeringen - Sarreguemines.

Mme LAURENT (Directrice de la Maison de la Région de Saverne) a pris note de la demande qui sera étudiée par les services de la Région. Il est toutefois indiqué que les cars ont été mis en place pour suppléer les horaires non adaptés des trains aux horaires des établissements scolaires. Aussi Voellerdingen ne serait plus desservi par des cars TER en cas d'évolution des horaires ferroviaires.

M. ULRICH (Maire de Schwindratzheim, Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn) fait remonter un problème majeur sur sa commune depuis la mise en place du REME (Réseau Express Métropolitain Européen) de Strasbourg, lié à la suppression d'un train omnibus au départ de Saverne vers 6h30, permettant une arrivée avant 8h pour les lycéens scolarisés loin de la gare de Strasbourg. L'absence de ce train impacte également des salariés qui se reportent sur la voiture.

M. END indique que cette difficulté a également été remontée par courrier de la Communauté de Communes du Pays de Zorn. Il s'agit du TER Fluo omnibus n°832005 Saverne 6h22 - Strasbourg 7h03. Ce TER est bien prévu au plan de transport nominal mais il n'a pas pu circuler depuis le lancement du REME pour des raisons de robustesse de la production. La Région intervient régulièrement auprès de SNCF Voyageurs et Réseau pour demander la réactivation en priorité de ce train diamétralisé vers Sélestat.

M. BERNARD (usager) indique que le car TER Fluo Morhange 6h13 - Sarrebourg 7h40 est bien positionnée pour donner à Sarrebourg une correspondance aux trains pour Nancy (départ 8h02) et pour Strasbourg (7h54) mais il ne permet pas celle avec le train pour Metz (départ à 7h36).

Les services de la Région et de SNCF Voyageurs étudieront la faisabilité de la mise en correspondance à Sarrebourg ou à Berthelming de ce car TER Fluo (n° 35187) avec le train TER Fluo n°834356 pour Metz.

### **3. Evolution de l'offre de transport TER**

Les services de la Région rappellent les grands principes du Réseau Express Métropolitain Européen (REME) de Strasbourg puis l'évolution de l'offre de transport TER pour chaque ligne relevant du périmètre du COREST pour le Service Annuel 2023 et perspectives pour les années suivantes.

Concernant l'adaptation des cars de la ligne Frohmuhl - Saverne (*diapositive 46*), SNCF voyageurs indique que le train TER Fluo n°832019 (Saverne 12h22 - Strasbourg 13h03) restera dans son horaire de 2023, ce qui ne nécessite plus de travailler l'adaptation des cars en correspondances.

M. ESCHLIMANN souhaite savoir si des réflexions à moyen terme sur l'extension du REME, au-delà de Saverne, sont menées. L'association se réjouit également du fait que la fréquentation sur la ligne Strasbourg - Sarrebourg - Metz a fortement augmenté et indique que cela a été possible grâce à l'augmentation de l'offre.

La Région Grand Est répond que le prolongement à Sarrebourg de l'offre Saverne - Strasbourg est un objectif mais qu'à l'heure actuelle il est impossible de s'engager sur une temporalité de mise en œuvre.

M. SCHYDLOWSKI (CFDT Cheminots) souhaite savoir ce qu'il en est du développement de l'offre sur Strasbourg - Sarreguemines.

La Région Grand Est explique que des discussions sont en cours avec la Sarre et que des évolutions pourraient avoir lieu pour 2025, plus certainement pour 2026. Il est toutefois rappelé que l'évolution de l'offre sur cette ligne est également liée à la mise en œuvre de l'appel d'offres transfrontalier France-Allemagne dont la procédure est en cours.

M. BELLAN (usager) regrette la suppression en 2016 de la desserte des gares Bénestroff et Berthelming par les trains Metz - Strasbourg. Cela a allongé les temps de parcours pour les usagers avec des correspondances à Morhange ou Sarrebourg. Il souhaite savoir s'il est prévu de rajouter ces arrêts sur la ligne Strasbourg-Metz.

La Région Grand Est indique que le cadencement en Lorraine en 2016 et plus récemment le REME ont fortement impacté l'organisation de la production dans les grandes gares (Metz, Nancy et Strasbourg) par une intensification du trafic ferroviaire. Ces contraintes d'entrée et de sortie de gare impactent également les temps de parcours entre les nœuds ferroviaires. Aussi l'ajout d'un arrêt, qui peut se traduire par un allongement du temps de parcours de deux à trois minutes (phases de décélération, d'arrêt et d'accélération) n'est pas envisageable sur la ligne Metz - Strasbourg. La connexion des gares de Berthelming et Bénestroff à Metz et à Strasbourg passe par une correspondance à Sarrebourg ou à Morhange. Le cadencement de l'offre ferroviaire doit justement permettre de mieux structurer ces correspondances pour assurer un maillage du territoire et diffuser l'effet ferroviaire dans les territoires.

M. UMBER (usager) souligne l'intérêt de créer deux sillons par heure entre Metz et Sarrebourg pour proposer des correspondances améliorées à Sarrebourg et apporter plus de souplesse dans la desserte. Toutefois il reconnaît que cela se heurte à l'intensité du trafic ferroviaire entre Metz et Rémyilly.

Mme HOFFMANN (usagère) et M. BERNARD rappellent l'existence à une période de navettes Réding - Sarrebourg pour faciliter le rabattement d'une gare à l'autre.

M. END précise que ce sujet n'est pas oublié mais qu'il est également du ressort de la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud. Un point est d'ores et déjà prévu d'ici la fin de l'année avec Roland KLEIN, Président de la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud. A l'issue de cet échange il pourrait être mis en place un Groupe de Travail pour traiter ce sujet.

Mme HOFFMANN remercie la Région d'avoir répondu à sa demande d'ajout d'un train à Réding le matin vers Strasbourg (arrêt à 07h55). Elle indique également que depuis septembre, le parking de Réding est régulièrement saturé. Par ailleurs, elle relaie la demande d'usagers de Lutzelbourg de disposer d'un arrêt sur le TER Fluo n°830301 Metz 06h42-Strasbourg 08h11 et sur le TER Fluo n°835026 Strasbourg 18h19-Nancy 19h47.

La Région rappelle les difficultés d'ajouter des arrêts sur les lignes Strasbourg-Nancy/Metz mais étudiera la demande.

#### **4. Travaux sur le réseau**

SNCF Réseau présente quelques chiffres-clefs à l'échelle du Grand Est et les principaux chantiers pour les années 2023, 2024 et 2025 sur le périmètre du COREST Sud Mosellan Saverne Plaine et Plateau.

Une usagère travaillant en horaires décalés souhaite avoir des précisions quant aux trains impactés par les travaux de nuit prévus en 2024 et 2025.

SNCF Réseau répond qu'à date, les informations précises de l'impact des travaux sur le plan de transport ne sont pas encore connues. Il n'est pas exclu que des impacts aient lieu sur les trains d'extrémité de soirée ou de matinée. SNCF TER indique que des cars de remplacement sont prévus dans ce type de situations.

Il a vivement été souligné que les temps de parcours sont fortement allongés lors de ces substitutions routières, ce qui est peu acceptable pour les usagers et qui amène à se rabattre sur la voiture. Il est demandé à ce que le dernier train de Strasbourg pour Sarrebourg soit préservé.

#### **5. Gares et Accessibilités**

La Région rappelle le dispositif DIRIGE (Dispositif d'Intervention Régional Intermodalité Grand Est) et les évolutions du dispositif votées en début d'année 2023 par l'assemblée régionale pour valoriser les aménagements « verts » et limiter l'imperméabilisation des sols.

La Région et SNCF Gares & Connexions présentent les investissements dans les gares sur le périmètre du COREST Sud Mosellan Saverne Plaine et Plateau.

M. PERRY (Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg, Maire de Lutzelbourg) évoque un risque de blocage du projet de Lutzelbourg en raison de l'implantation d'une antenne dans le périmètre d'extension du parking. Il demande un appui de la Région pour un échange avec tous les acteurs. SNCF Gares & Connexions a déjà été alertée.

M. MARY souhaite que l'association ADRESS soit intégrée au groupe de travail sur l'aménagement de la gare de Strasbourg.

SNCF Gares & Connexions indique qu'un travail est fait avec la FNAUT (Fédération Nationale des Associations d'Usagers de Transports). L'objectif est bien de pouvoir élargir prochainement cela à d'autres associations.

M. MARY souligne l'intérêt d'un PEM en gare de Hochfelden.

M. UMBER remonte un souci de visibilité des afficheurs, notamment sur les quais en gare de Rémilly (afficheur trop sombre, information non visible avec le soleil...).

SNCF Gares & Connexions a pris le point et va voir s'il est possible d'amplifier la luminosité ou si l'écran est à remplacer.

M. JAYER (Maire de Bénestroff) évoque l'état de la gare de Bénestroff et ses alentours : le parking, la voie d'accès et le revêtement des quais sont en mauvais état. Les platanes envahissent chaussée à certaines périodes causant des difficultés pour les cars lors de leurs passages. Il y a un élagage par an mais cela n'est pas suffisant.



SNCF Gares & Connexions a pris le point et précise qu'il est important de remonter les problèmes en gare à SNCF Gares & Connexions.

\*\*\*

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, M. END remercie les participants et clôt la réunion du COREST Sud Mosellan Saverne Plaine et Plateau en invitant les participants à poursuivre leurs échanges autour du verre de l'amitié.

## **ANNEXE n°1 : Liste des présents du COREST SMSPP**

### **Présidence du COREST :**

Jérôme END, Président du COREST Sud Mosellan et Saverne Plaine et Plateau,  
Conseiller régional de la Région Grand Est

### **Elus et leurs représentants, CESER, AOT :**

Huguette ZELLER, Vice-Présidente de la Région Grand-Est  
Bernard TREUVELOT, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Avold Synergie, Adjoint au Maire de Morhange  
Grégoire PERRY, Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg, Maire de Lutzelbourg  
Xavier ULRICH, Vice-Président de la Communauté de Communes Pays de la Zorn  
Francis JAYER, Maire de Bénestroff  
Daniel ETTER Maire de Buswiller  
Gabriel GLATH, Maire de Keskastel  
Christian DORSCHNER, Maire de Wingen-sur-Moder  
André LOTT, Membre du CESER, FNAUT Grand Est  
Eliane KREMER, Adjointe au Maire de Saverne  
Martine FROELICHER, adjointe au maire de Réding  
Jean-Claude ROTH, adjoint au maire de Réding  
Giancesare ROMANAZZI, Conseiller municipal de Morhange  
Léa DENTZ, Conseillère municipale de Diemeringen, usagère

### **Associations, organisations syndicales, divers :**

Fernand MARY, Association ADRESS  
Joseph ESCHLIMANN, Association ADRESS  
Eric LEININGER, Association ADRESS  
Sylvie BASSET, Association ADRESS  
Catherine RIEFFEL, Association ADRESS  
Pierre CONRAD, Association ADRESS et SNCF  
Patrick WILMS, association ASTUS  
Arthur MEYER, FNAUT Grand Est  
Agathe CHEVALIER LAIGNEL, PETR pays de Saverne Plaine et Plateau (chargée de mission)  
Mickael LANG, EIC Alsace (SNCF Réseau)  
Pierre SCHYDLOWSKI, Représentant du personnel, CFDT Cheminots  
Olivier ROHRBACHER, Représentant SUD RAIL  
Hervé MATHIAS, Représentant SUD RAIL

### **Usagers :**

William BELLAN, Usager  
Florence MULLER, Usagère  
Severine DETTWILLER, Usagère  
Valérie MULLER, Usagère

Isabelle QUIRIN, Usagère  
Jean UMBER, Usager  
Pierre BERNARD, Usager  
Véronique LEVERT, Usagère  
Virginie HOFFMANN, Usagère

### **SNCF Voyageurs :**

Roselyne HISTE WOLFF, Directrice de lignes TER Lorraine  
Olivier DAVID, Directeur de lignes TER Portes d'Allemagne  
Fabrice DELEVAL, Directeur de lignes TER Alsace  
Christophe LAURENT, Responsable satisfaction clients - Direction Ligne TER Lorraine  
Anne ZUBER, Responsable satisfaction clients — Direction Ligne TER Alsace  
Natacha FEISTHAUER, Responsable Satisfaction Clients — Direction Ligne TER Portes d'Allemagne

### **SNCF Réseau :**

Florence KRAEMER, Responsable de l'unité voyageur, Direction territoriale Grand Est  
Pôle Clients et Service - SNCF Réseau

### **SNCF Gares et Connexions :**

CEDRIC NELLENBACH, Directeur des Gares Alsace, SNCF Gares & Connexions

### **Région Grand Est :**

Emilie GRAVIER, Directrice du transport ferroviaire de voyageurs, Direction des Mobilités Ferrées  
Véronique LAURENT, Directrice de la Maison de la Région de Saverne  
Emilie BOLIS, adjointe à la cheffe de service et chargée de mission Offre de transports à la Région Grand Est  
Marie-Laure BOTZUNG-VIDAL, chargée de mission au Service Organisation de l'Offre Ferrée à la Région Grand Est  
Guillaume LETERME, chargé de mission au Service Organisation de l'Offre ferrée à la Région Grand Est  
Thomas HEIDERICH, chargé de mission au Service Organisation de l'Offre ferrée à la Région Grand Est

### **EXCUSES**

Louise MOREL, Députée  
Vincent THIEBAUT, Député  
Claude KERN, Député  
Fabien DI FILIPPO, Député  
Patrick HETZEL, Député  
Stéphanie KOCHERT, Députée du Bas-Rhin, Conseillère d'Alsace  
Bruno STUDER, Député du Bas-Rhin  
Christine HERZOG, Sénatrice de Moselle  
Jean-Marie MIZZON, Sénateur de Moselle  
Patrick WEITEN, Président du Conseil départemental de la Moselle

François GROSDIDIER, Vice-Président du Conseil Régional  
Catherine GRAEF-ECKERT, Vice-Présidente de la Collectivité européenne d'Alsace  
Philippe ARNOULD, Vice-Président Mobilités du Pays du Lunévillois  
Marc ZINGRAFF, Conseiller Régional délégué et Maire de Sarreguemines  
Anne SANDER, Conseillère Régionale  
Benoit VIDON, Sous-Préfet de Saverne  
Marie-Pierre AUGUSTIN, Directrice de la Maison de la Région de Metz  
Guillaume CORNIL, Directeur du Pays du Lunévillois